

Pôle métropolitain
Nord Franche-Comté



M pays de
montbéliard
AGGLOMÉRATION

B
GRAND
BELFORT

pays
d'Héricourt
communauté de communes

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
Vosges du Sud

SUD
TERRITOIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



FOCUS

DE L'AGENCE DE
DEVELOPPEMENT
ET D'URBANISME
DU PAYS DE
MONTBELIARD

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LE PÔLE MÉTROPOLITAIN NORD FRANCHE-COMTÉ

L'affirmation d'un pôle moteur

Avec plus de 300 000 habitants sur près de 200 communes et 5 intercommunalités, dont les agglomérations de Montbéliard et de Belfort, répartis sur 3 départements (Territoire de Belfort, Doubs et Haute-Saône), le pôle métropolitain Nord Franche-Comté constitue l'un des bassins de population les plus peuplés de la région Bourgogne Franche-Comté (densité de 250 habitants au km²) et sans conteste son premier pôle industriel et économique. Le pôle a été créé en septembre 2016.

Les agences d'urbanisme de Belfort et Montbéliard ont contribué à la formalisation des fondements d'une stratégie métropolitaine destinée à cadrer l'intervention du pôle. Ceux-ci constituent aujourd'hui une assise permettant aux acteurs locaux de porter les enjeux du Nord Franche-Comté à l'échelle régionale et dans les dispositifs de contractualisation territoriale.

A l'occasion de la diffusion de cette feuille de route par le pôle métropolitain, l'agence propose au travers de la présente publication une rapide présentation du pôle et de son rôle.



« PÔLE MÉTROPOLITAIN » ?

Le pôle métropolitain est un établissement public constitué par accord entre des établissements publics de coopération intercommunale. Son objectif est de « promouvoir un modèle d'aménagement, de développement durable et de solidarité territoriale ».

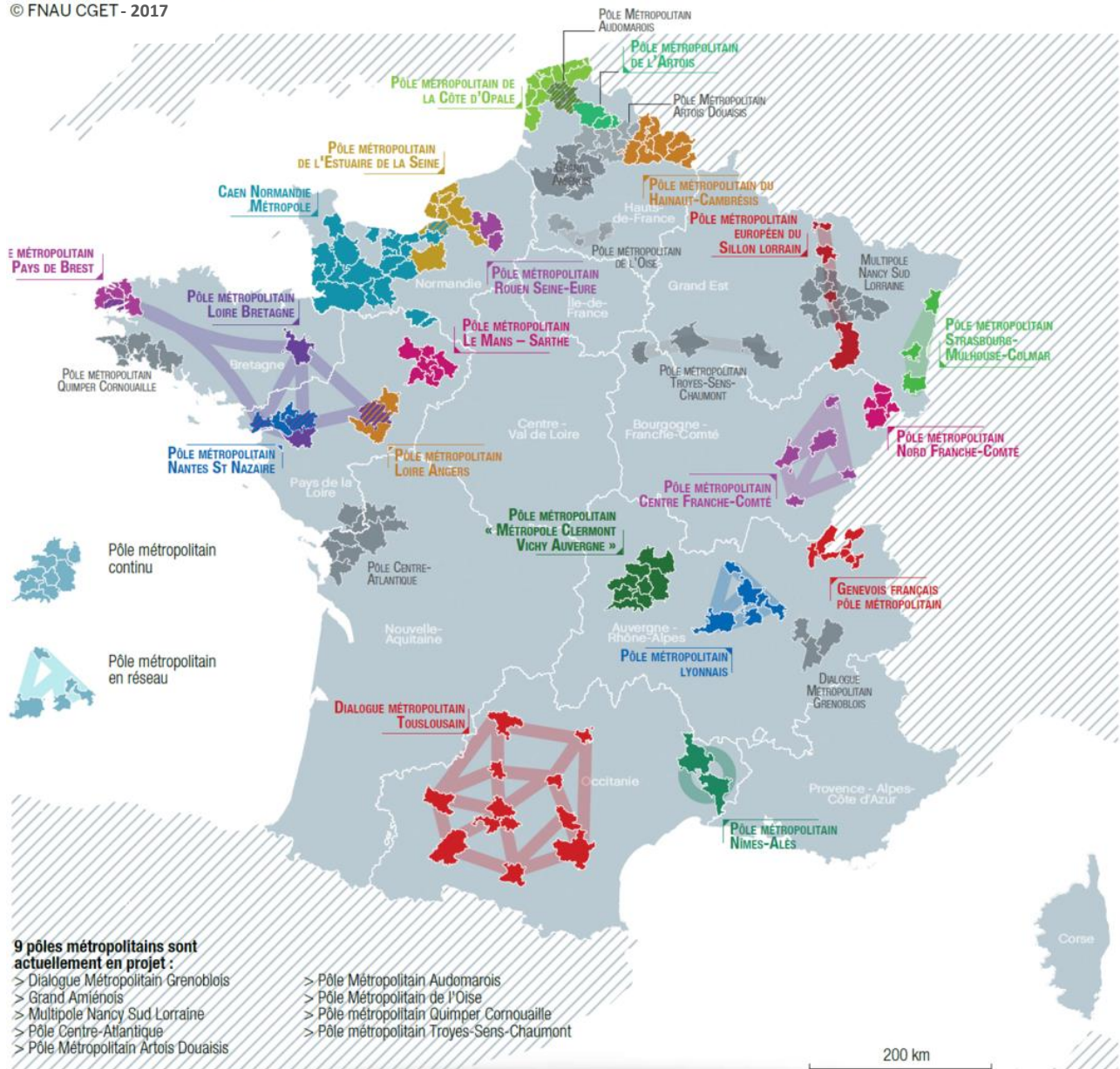
Les intercommunalités membres du pôle se prononcent, par délibérations concordantes, sur « l'intérêt métropolitain des compétences qu'ils transfèrent ou des actions qu'ils délèguent au pôle métropolitain » (article L5731-1 du code général des collectivités territoriales).

L'outil « pôle métropolitain » est de création assez récente (2010). Il s'inscrit pourtant dans une histoire longue, initiée par les premiers réseaux de villes des années 1980 qui ressentaient déjà le besoin de dépasser les frontières administratives traditionnelles pour traiter en commun de grands enjeux partagés.

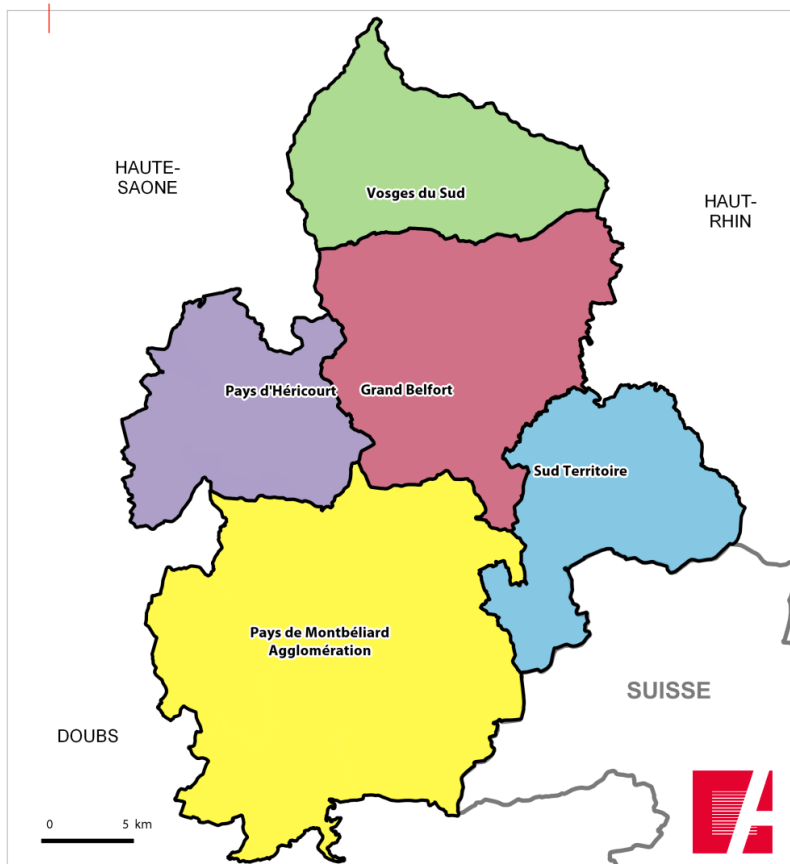
Doté par la loi d'une grande souplesse, le pôle métropolitain est à géométrie variable. Sa forme et son contenu dépendent de la façon dont les territoires s'en saisissent et du contexte territorial que le pôle participe à organiser.

Les pôles métropolitains

© FNAU CGET - 2017



Intercommunalités du pôle métropolitain Nord Franche-Comté depuis le 1er janvier 2017



Source: Arrêtés préfectoraux des 21 et 29 mars 2016 portant approbation des Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale de Haute-Saône, du Doubs et du Territoire de Belfort | Fond cartographique: IGN, BD Topo®, 2013 | Traitement SIG ADU | Réalisation: ADUPM, 2016

Localement l'outil pôle métropolitain a rencontré un esprit de coopération réel et ancien. Impulsé en 1984 avec « Aire Urbaine 2000 », transformé en 2002 en syndicat mixte, le Nord Franche-Comté devient pôle métropolitain en 2016. Il est en cela l'interlocuteur des grands dossiers pour les infrastructures et équipements (LGV, hôpital, université), pour les contractualisations territoriales et pour prendre position en réponse aux « appels à manifestation d'intérêt » lancés par l'État en vue de stimuler l'innovation dans les territoires.

Il est également l'acteur clé pour les collectivités locales souhaitant bénéficier de fonds européens, puisque le pôle métropolitain est l'autorité urbaine de gestion des dossiers FEDER pour des projets éligibles relevant de la requalification des espaces dégradés ou de la restructuration des quartiers prioritaires.

Le pôle est composé des communautés d'agglomération de Pays de Montbéliard Agglomération et du Grand Belfort, ainsi que des communautés de communes du Pays d'Héricourt, du Sud Territoire et des Vosges du Sud. Il est administré par un comité métropolitain composé de délégués élus par les intercommunalités membres : 15 délégués pour PMA, 11 pour le Grand Belfort, 2 pour chacune des 3 communautés de communes. Monsieur Charles Demouge en est l'actuel Président.

Le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté est conformément à ses statuts actuels, compétent pour conduire des actions d'intérêt métropolitain en matière de :

- **développement économique** : mise en cohérence des politiques de développement des intercommunalités membres, promotion des outils communs du territoire dans les domaines de l'action économique et du tourisme ;
- **promotion de l'innovation, de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la culture** : coordination des actions de développement menées par les porteurs de projets et le cas échéant portage des projets, développement des filières énergie et transports, facilitation, soutien des synergies entre les laboratoires de recherche et les PME PMI, facilitation du rapprochement des scènes nationales ;
- **aménagement** : coordination des actions menées par les structures porteuses de schémas de cohérence territoriale (SCoT) sur le Nord Franche-Comté pour assurer un développement équilibré du territoire (Interscot) et préfigurer un SCoT Nord Franche-Comté, réflexion concernant la gestion du bassin versant hydrographique et la maîtrise des inondations ;
- **transports et mobilité** : coordination de la mise en œuvre par les autorités organisatrices de transports d'actions concourant à la valorisation de l'usage des transports publics et la desserte de l'espace médian, réflexion sur la mise en place à terme d'une autorité unique de transports à l'échelle du Nord Franche-Comté ;
- **santé** : promotion et développement du site médian, veille sur son articulation avec les sites existants et le CHU de Besançon, renforcement du centre de réadaptation fonctionnelle, transformation du territoire métropolitain en un territoire de santé pilote et innovant.

Les compétences et actions d'intérêt métropolitain sont transférées ou déléguées au pôle par délibérations concordantes des intercommunalités membres.

LE PRINCIPAL BASSIN DE POPULATION ENTRE LYON ET STRASBOURG

Avec 300 000 habitants et 117 500 emplois, le Nord Franche-Comté représente une masse démographique et économique d'un niveau comparable ou supérieur à celui des premières concentrations urbaines de la Région Bourgogne Franche-Comté que sont Dijon et Besançon.







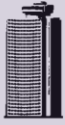
Il forme un bassin de vie dont le cœur est constitué par les 2 villes-centres Belfort et Montbéliard et les 2 pôles d'équilibre Héricourt et Delle, relayés par tout un système multipolaire d'une bonne vingtaine de petites villes comptant entre 15 000 et 3 000 habitants, parmi lesquelles Audincourt, Valentigney, Beaucourt, Pont-de-Roide, Sochaux, Giromagny, etc.

Le Nord Franche-Comté entretient des relations de voisinage intenses avec les territoires qui l'entourent. Aux cinq EPCI fédérés dans le pôle, s'ajoutent ainsi des espaces de contact différents : le Doubs Central et les Vosges saônoises comme bassins de proximité, le Sud Alsace avec Mulhouse comme transition avec l'espace rhénan, la partie jurassienne de la Suisse comme bassin d'emploi frontalier.

Le positionnement territorial du Nord Franche-Comté est aussi une affaire transrégionale matérialisée par des liens forts avec Strasbourg, Nancy, Bâle, Berne et naturellement Paris. Loin d'être un espace replié sur lui-même, la réalité du Nord Franche-Comté est ouverte par le rayonnement de ses activités. Le territoire est doté à cette fin des infrastructures de communication tournées vers ces destinations.



Sources : ADNFC - ADU

	 Dijon	 Besançon	 Doubs central	 Vosges saônoises	 Nord Franche-Comté	 Jura suisse	 Mulhouse
population 2015	252 000	193 000	38 000	82 000	306 000	73 000	273 000
évolution 2010-2015	+ 2,9%	+ 1,5%	- 0,3%	- 1,2%	- 0,2%	+ 0,7%	+ 1,6%

LES 5 ENJEUX TERRITORIAUX DU NORD FRANCHE-COMTÉ

La stratégie proposée, débattue avec les élus et transmise à la Région s'articule autour de cinq axes complémentaires.

Ces grandes orientations répondent à l'ambition d'affirmer le territoire dans son rôle moteur à l'échelle interrégionale.

Le document montre ainsi en quoi le territoire, par ses composantes économiques, démographiques et fonctionnelles, constitue un espace de première importance, mais reste pénalisé par la faible perception de sa cohésion.

ENJEU 1 : UN TERRITOIRE D'INDUSTRIE ET D'INNOVATION

ENJEU 2 : UN TERRITOIRE DE MOBILITE

ENJEU 3 : UN TERRITOIRE DE NATURE

ENJEU 4 : UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ATTRACTIF

ENJEU 5 : UN TERRITOIRE METROPOLITAIN

UN TERRITOIRE D'INDUSTRIE ET D'INNOVATION

Caractérisé par l'importance de son emploi industriel, le Nord Franche-Comté est un territoire productif d'envergure nationale dont la dimension « technopolitaine » est une spécificité forte dans le système métropolitain régional.

Le défi pour le territoire est de faire face aux enjeux des transitions économiques et numériques, en consolidant son appareil industriel d'importance stratégique, tout en favorisant sa diversification pour limiter sa vulnérabilité.

Orientations :

valoriser l'excellence industrielle, miser sur l'économie de la connaissance, s'appuyer sur les savoir-faire locaux pour diversifier l'économie, dynamiser l'économie du tourisme.

UN TERRITOIRE DE MOBILITÉ

La dimension prioritaire de cet axe stratégique est de construire un territoire qui relie les habitants, les entreprises, les services, les points névralgiques et les lieux de vie, avec un niveau d'accessibilité performant. Ceci implique de penser la mobilité de façon transversale, avec tous les acteurs de l'aménagement du territoire, et dans une logique multimodale prenant en compte l'ensemble des composantes du service à l'utilisateur.

Orientations :

donner accès à l'espace médian, structurer les acteurs locaux de transports, remettre en chantier la globalité de l'étoile ferroviaire, valoriser conjointement les réseaux cyclables et fluviaux, susciter l'intelligence collective de la mobilité.

UN TERRITOIRE DE NATURE

Le Nord Franche-Comté est une mosaïque de milieux remarquables qui étonnent le visiteur et qui méritent d'être préservés en tant que tels. Ces différentes unités géographiques, associées à des écosystèmes typés, ont permis une économie agropastorale encore vivante portée par une agriculture dynamique.

A la fois patrimoine et ressource, cet environnement est le support et l'objet de toutes les attentions d'un territoire qui se veut exemplaire en matière environnementale et force de proposition en termes de solutions face aux enjeux des transitions climatiques et énergétiques.

Orientations :

considérer en commun le patrimoine naturel et ses risques, concevoir l'eau comme un élément d'identité, gérer les ressources dans une logique de filières territorialisées, accompagner les transitions.

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ATTRACTIF

Les qualités d'accès au logement, à l'emploi, à l'éducation, à la santé, à la culture ou au sport sont autant de points de vigilance pour répondre aux standards actuels de services à la population.

La stratégie proposée vise à mettre le cadre de vie à niveau, en équilibrant développement économique et urbain, pour une plus grande attractivité et davantage de cohésion sociale et territoriale.

Orientations :

adapter l'offre de logements, préserver le maillage d'équipements et de services du territoire, consolider le territoire de santé, requalifier les espaces dégradés, s'appuyer sur la vitalité culturelle locale.



33 000 emplois industriels



5 % d'emplois de conception-recherche



7 900 étudiants



1 parc naturel régional



47 % de forêts et milieux naturels



1 race bovine
2 IGP, 5 AOC



70 000 véhicules/jour sur autoroute



15 gares dont 1 TGV



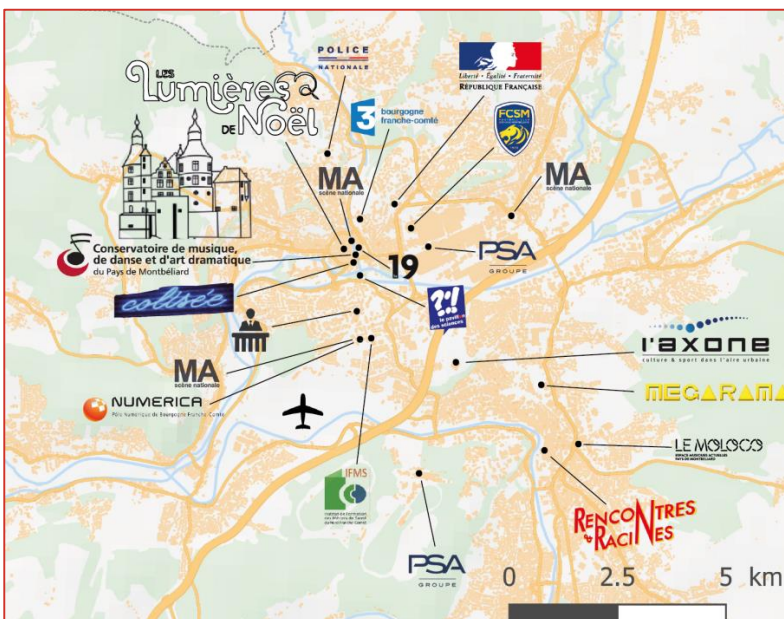
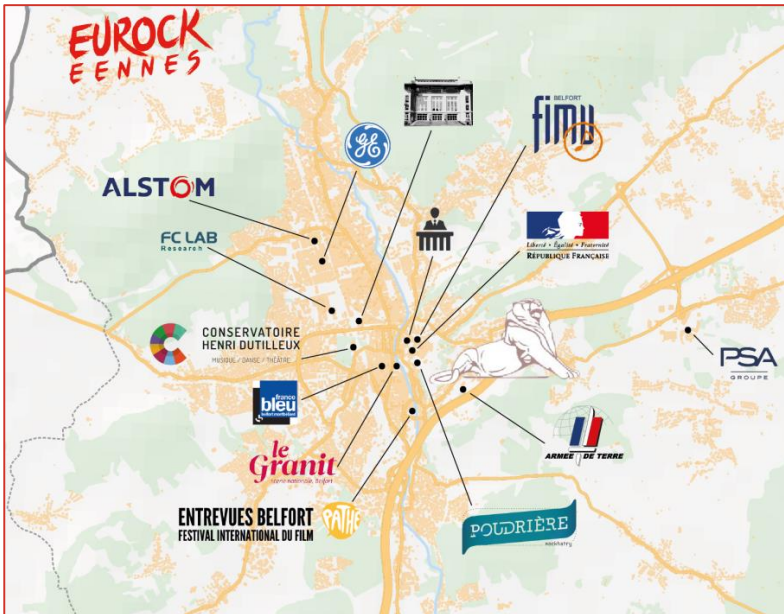
7 millions de passagers à l'EuroAirport



13 quartiers prioritaires



570 000 visiteurs au marché de Noël
135 000 estivaliers aux Eurockéennes



UN TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Le Nord Franche-Comté se caractérise par une concentration humaine, économique et fonctionnelle, le plaçant comme un pôle régional de premier plan. Celle-ci se traduit par la présence de 10 000 cadres des fonctions métropolitaines représentant 8 % des emplois du pôle. Cependant, à la différence des autres grands pôles régionaux voisins, ces fonctions métropolitaines sont tirées par les fonctions de conception-recherche alors que, parallèlement, le taux d'administration y est particulièrement faible.

Fort d'équipements communs et d'infrastructures de désenclavement majeures, le territoire veut renforcer ses nombreux attributs métropolitains pour qu'ils contribuent davantage à la dynamique locale de développement. Les capacités d'entraînement liées au pouvoir économique, à la présence de centres décisionnels privés et publics et aux fonctions culturelles et intellectuelles sont déterminantes dans les processus de métropolisation ; il s'agit de les encourager et de les stimuler.

Orientations :

- renforcer les fonctions métropolitaines majeures,
- conserver et étoffer les fonctions administratives supérieures,
- confirmer le positionnement moteur du Nord Franche-Comté à l'échelle interrégionale.

Grands équipements		
stade Bonal FC Sochaux-Montbéliard	MA scènes nationales	le Granit autres salles de spectacles : maison pour tous / maison du peuple
l'axone grand équipement culturel et sportif	pavillon des sciences - centre régional de culture scientifique et technique	
multiplexes cinémas	salles musiques actuelles	conservatoires
MEGARAMA	LE MOLOCCO	Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique du Pays de Montbéliard
solstice	POUDDRIÈRE	CONSERVATOIRE HENRI DUTILLEUX
Halle des 6 Frères		
LE FOYER		
Grands événements		
Lumières de Noël marché de Noël	EUROCK EENNES festival des Eurockéennes	fimo festival international de musique universitaire
ENTREUVES BELFORT festival international du film Entrevues	RENCONTRES RACINES festival rencontres et racines	

Infrastructures		
TGV gare TGV	aérodrôme	station de ski du Ballon d'Alsace

Conception-recherche		Services publics	
utbm université	PSA grande entreprise	préfecture sous-préfecture	hôpital
NUMERICA pôle régional numérique	maison régionale des énergies	institut de formation aux métiers de santé	tribunal
FC LAB RESEARCH plateforme nationale pile à combustible	champ d'éoliennes	régiment	école nationale de police
		radio - télévision	



DE NOMBREUSES PERSPECTIVES

La création du pôle métropolitain Nord Franche Comté marque l'aboutissement institutionnel d'une coopération engagée de longue date. Elle traduit une volonté politique de renforcer la lisibilité de ce territoire, désormais situé à la frange de la nouvelle région et dans un environnement proche déjà fortement métropolisé.

Les agences d'urbanisme de Montbéliard et de Belfort se sont mobilisées pour accompagner la définition progressive de ce projet. Dans un premier temps, elles ont formalisé les fondements d'une stratégie collective et actualisé les éléments clefs de compréhension des dynamiques territoriales actuelles. Ce premier travail était notamment destiné à positionner le Nord Franche-Comté dans la stratégie régionale.

Selon les options prises par le pôle métropolitain, les agences pourront par la suite s'investir sur des études thématiques et/ou territoriales en portant au débat des analyses complémentaires. Un atlas métropolitain peut être envisagé pour dresser le portrait du Nord Franche-Comté et exprimer les principaux enjeux de développement et d'aménagement.

Au travers d'une veille régulière sur les réflexions menées aux échelles supra-régionales et transfrontalières et de leur inscription dans le réseau de la FNAU, les agences pourront fournir également des clés de lecture d'orientations ou de politiques développées à ces échelles susceptibles d'influer l'aménagement local ou de comprendre les spécificités de son positionnement.

LE CADRE RÉGIONAL



Le modèle d'aménagement, de développement et de solidarité du Nord Franche-Comté s'inscrit dans le futur contrat et schéma régional de Bourgogne-Franche-Comté.

La stratégie renouvelée du pôle métropolitain permet en effet :

- de fédérer les intercommunalités membres du pôle autour d'un projet à partager dans un cadre plus large,
- de contribuer collectivement sur la base de ce projet au schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de Bourgogne-Franche-Comté pour un positionnement régional affirmé du Nord Franche-Comté,
- de disposer d'une base commune également pour la contractualisation avec la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Le SRADDET doit être approuvé en 2019. Il donne déjà un cadre général pour la contractualisation entre la Région et ses territoires autour des enjeux de la transition, de la solidarité et de l'ouverture.

Orientations du SRADDET

Entrer dans l'ère des transitions : inscrire la stratégie régionale dans une dimension globale et transversale, réussir la transition écologique et énergétique, inventer les nouvelles transitions avec l'ensemble des territoires.

Organiser la réciprocité pour faire de la diversité des territoires une force pour la région : susciter les stratégies de développement spécifiques des territoires, garantir un socle commun de services aux citoyens sur les territoires, accompagner les territoires de Bourgogne-Franche-Comté dans des relations de réciprocité.

Construire des alliances et s'ouvrir sur l'extérieur : consolider les fonctions métropolitaines de la région, soutenir les échanges et les réciprocités avec les territoires voisins, renforcer les réseaux et les coopérations qui inscrivent la Bourgogne-Franche-Comté au niveau national et international.

